

FICHE DE POSTE DU RÉSERVISTE ANIMATEUR ACCOMPAGNATEUR

DESCRIPTION DU POSTE
Formation d'emploi (FE) : ESNJ NE/CSNJ de DIJON
Nature du poste / Code emploi : animateur accompagnateur JDC
Durée de l'ESR [année(s) + jours] : contrat de 3 à 5 ans, 37 jours d'activité par an
Conditions d'exécution : restauration sur place, pas d'hébergement
Personne responsable (grade, nom, tél.) : CNE RAPITA Philippe 03.80.11.21.01

EMPLOI DANS LE POSTE DU RÉSERVISTE
Grade : sergent/maitre ou maréchal des logis à capitaine/lieutenant de vaisseau
La journée défense et citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tous les Français, femmes et hommes et doit s'effectuer entre leur 16^e et 25^e anniversaire. La direction du service national et de la jeunesse est chargée de la mise en œuvre de cette journée avec la participation coordonnée des armées, directions et services (ADS) et de la gendarmerie nationale. La JDC constitue un enjeu primordial pour la diffusion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française et aux fins de recrutement militaire et civil du ministère des armées et des anciens combattants. Au cours des sessions de JDC, le réserviste animateur accompagnateur est placé sous l'autorité du chef de session, personnel de la DSNJ. Il aura pour mission : (1) d'accompagner et guider un groupe de jeunes toute la journée et d'être capable de répondre aux questions, portant sur les métiers des armées, direction et services et la culture militaire (2) de co-animer des ateliers thématiques tels que tir sportif laser, atelier à la réalité virtuelle et jeux décision défense (3) de contribuer à la logistique nécessaire au bon déroulement de la journée. Le réserviste animateur accompagnateur est tenu d'être présent sur le site au plus tard à 08h00. Le réserviste animateur accompagnateur doit être doté de réelles qualités pédagogiques pour susciter l'intérêt de jeunes appelés tout au long de la journée et aura à cœur de favoriser l'interactivité, les échanges et de donner une impression positive des armées. Le réserviste animateur accompagnateur, du grade de sergent à capitaine selon le niveau d'études, recevra une formation préalable obligatoire visant à obtenir les prérequis pédagogiques nécessaires à sa mission. Cette formation se déroulera au plus proche de son domicile en fonction de la présence des services de la DSNJ ou sur sa zone géographique d'affectation pour les personnels d'origine militaire. Cette formation durera environ 10 jours et pourra être complétée en fonction des évolutions du contenu de la JDC. Les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration (réservation par l'administration ou remboursement aux tarifs réglementaires). La planification des JDC est cyclique et organisée en trois périodes annuelles et prend en compte les desideratas des animateurs pour leur donner un préavis suffisant (60 jours) et la possibilité de s'organiser par rapport à leurs autres activités. Les JDC seront à animer prioritairement dans le bassin de vie (résidence personnelle, zone d'affectation) de l'animateur, les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration, le déjeuner sera pris avec les jeunes. Au surplus de la solde/rémunération à percevoir, montant afférent au grade militaire du réserviste (de 85€ à 124€ brut en métropole), par journée d'activité réalisée, l'animateur percevra l'indemnité d'appel de préparation à la défense (montant actuel de 53,36€ par journée complète). Seule la solde de réserviste, soumise aux prélèvements sociaux des fonctionnaires, donne droit à pension de retraite et est exonérée d'impôt sur le revenu.

Il pourra également bénéficier des **mesures suivantes**, sous réserve d'en remplir les conditions : aide à l'inscription pédagogique dans un établissement professionnel ou supérieur, prime de fidélité, prime de participation au financement du permis de conduire.

Expérience et qualités souhaitées :

- capacité à créer du lien et à instaurer un dialogue avec les jeunes ;
- capacité à s'acculturer aux armées, directions et services ;
- prise de parole en public, aisance orale, clarté, concision, adaptabilité ;
- sens pédagogique, maîtrise des outils numériques ;
- appétence et expérience de l'animation de groupe ;
- goût des relations humaines, écoute active, bienveillance ;
- exemplarité, neutralité ;
- motivation et investissement ;
- rigueur et ponctualité.

Contraintes liées au poste :

- aptitude médicale tenant compte d'une station debout prolongée.

Âge : être majeur

Personnes à contacter pour renseignements complémentaires :

CNE RAPITA Philippe 03.80.11.21.01 ou SCH LE TIEC Yoan 03.80.11.21.03

Pour candidater : Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse mail suivante :

csnj-dijon.reserviste.fct@intradef.gouv.fr

Les entretiens se dérouleront à partir de la semaine 48.

Formation prévisible 1er semestre 2025.